

Extrait du MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

<http://www.mourides.com/Les-innombrables-bienfaits-generes>

Les innombrables bienfaits générés par l'Exil

- Le Grand Magal De Touba -

Date de mise en ligne : mardi 17 novembre 2009

MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

Lorsque la mission fut parachevée-vous connaissez la Bonté de DIEU, Sa Générosité en dons, Son infinitude de ressources-donc, il apprit au Cheikh que "CE QUI AVAIT MOTIVE TON DÉPART EST UN ACQUIS HORS DE PROPOS, MAIS AUSSI A COMPTER D'AUJOURD'HUI JUSQU'A LA FIN DU MONDE .CHAQUE FOIS QUE CE JOUR REVIENDRA, DANS LE TEMPS, SOIS RASSURE ; JE TE GRATIFIERAI D'UNE RÉCOMPENSE POUR L'EQUIVALENT DE LA PRÉSENTE RÉTRIBUTION QUI FONDAIT LA RAISON DE TON DÉPART." (cf. appel Magal 1979 Serigne Abdoul Ahad Mbacke)

« DIEU M'A ACCORDÉ DES DONNÉS PRODIGIEUX QU'IL N'A JAMAIS ACCORDÉS ET QU'IL N'ACCORDERA JAMAIS A UN CONTINGENT. »

« JE NE DOUTE GUÈRE DE MA QUALITÉ DE VOISIN INTIME DU CRÉATEUR DE L'UNIVERS, QUEL MAGNIFIQUE ÉTAT ! »

« LES FAVEURS IMMÉRITÉES QUE J'AI OBTENUES EN PROVENANCE DE DIEU NE SE COMPTENT PLUS DANS L'UNIVERS »

(KHÂDIMU-R-RASSÛL)

Il est une des propositions au sortir juste de l'évènement, que DIEU notre Seigneur lui a faite, - sa mission fut alors accomplie et ce fut avant son retour - à savoir :

"TOUS LES FILS D'ISRAËL DE TON ÉPOQUE ONT CHACUN UNE DEMEURE INFERNALE A LA GÉHENNE COMME IL EN DISPOSE UNE DE BEATIFIQUE AU PARADIS CERTES CHAQUE FILS D'ADAM EN EST TITULAIRE - MAIS EUX (fils d'Israël), TOUTES LEURS BÉATIFIQUES, JE TE LES CONCÈDE "

C'est le Prophète qui le lui a dit.

Après ce noble acte du Prophète à son endroit, il lui témoigna vivement sa gratitude, ses remerciements les plus chaleureux, reprit la concession et la lui rendit sous forme de "don pieux" (Hadiyya), insistant qu'il la redonnait sous cette forme pour la simple face de DIEU - LE TRÈS HAUT.

L'Envoyé de DIEU lui redit : - Je l'accepte, mais dans cette approbation toute la grâce que génère un don pieux surtout celui de ce genre, tu l'auras, de ce geste, cependant cette acquisition est une faveur qui provenait délibérément de moi, et l'autorité de ma personne se refuse de reprendre ce qu'elle a déjà prodigué ; je te l'attribue une deuxième fois."

Il sollicita auprès de lui (Le Prophète) ceci : "Que cela reste néanmoins sous ta propre garde jusqu'au jour ultime (Jour du Jugement dernier) et celui qui en trouvera délivrance saura qu'il est repêché et alors ne pourra guère le nier..."

"...mais mes propres adeptes, qui se sont employés à l'observance de mes recommandations sans faillir derrière

Les innombrables bienfaits générés par l'Exil

moi, qu'ils occupent au bout du compte des demeures qui ne leur étaient point dévolues à l'origine, j' ai honte de cela, j'ai aussi horreur de cela et ma pudeur ne me le permet pas."

En somme toutes ces marques d'honneur interpelle à son niveau une action de Grâce à rendre à DIEU et aussi à son Prophète, c'est d'ailleurs à cause de cela que nous recommandons à tout le monde de venir rendre grâce pour lui. (cf. appel Magal 1979 Serigne Abdoul Ahad Mbacke)